

La répartition des élèves par profil de territoire

L'adaptation de la politique éducative aux besoins différenciés des territoires fait partie des objectifs du ministère en charge de l'Éducation nationale. Outre les conditions socio-économiques, plus ou moins favorables à la réussite scolaire, des contraintes peuvent également avoir trait à la morphologie et à l'organisation du territoire.

Afin de disposer d'une telle caractérisation des territoires, adaptée aux besoins d'étude et de pilotage du système éducatif, une typologie communale en neuf postes a été établie par la DEPP •**fiche 1.1**. Elle reflète d'abord la morphologie du territoire et prend en compte également l'influence des villes en distinguant plusieurs types de ruralité. Ainsi, de nombreuses communes de type « rural périphérique » se situent dans le Bassin parisien, compte tenu notamment de l'étendue de l'aire d'influence de Paris. Les zones les plus rurales sont sur la diagonale entre le Nord-Est et le Sud-Ouest, dans le quart Nord-Ouest (centre-Bretagne, sud de la Normandie) et le sud des Alpes. Les zones urbaines les plus étendues se situent au nord, en région parisienne et sur le pourtour méditerranéen.

Un faible taux d'élèves dans les communes rurales éloignées

Selon cette typologie, 20 % des écoliers et des collégiens vivent dans une commune rurale périphérique ou éloignée. La part des écoliers et collégiens résidant dans des communes rurales éloignées représente moins de la moitié des élèves en zone rurale (8 %) •**fiche 1.2**. Plus d'un tiers des écoliers et collégiens résident dans une commune rurale éloignée peu dense ou très peu dense dans l'Ariège, le Lot, la Meuse et l'Orne, six sur dix en Lozère et plus des trois-quarts dans la Creuse. La Guyane est le territoire où la part d'élèves en commune rurale éloignée est la plus élevée parmi les DROM car la population est dispersée sur un territoire très étendu.

Les communes éloignées se distinguent en matière de moyens humains et d'offre scolaire. Les enseignants sont plus fréquemment en début de carrière ou non-titulaires. Dans les territoires les plus ruraux, l'offre scolaire est adaptée à un contexte où elle est plus difficile d'accès : les collèges et lycées disposent plus souvent d'un internat •**fiche 1.3** et les

établissements sont plus petits •**fiche 1.7**. Par ailleurs, les élèves ruraux (en particulier les garçons) s'orientent davantage vers des filières courtes et professionnelles que les élèves urbains. Dans les communes rurales éloignées, les milieux sociaux des parents sont en général moins favorables à la réussite scolaire et la part d'enfants de moins de 15 ans (qui correspond approximativement à la population des écoliers et des collégiens) plus faible que dans le rural périphérique. Depuis 2007, la population des enfants de moins de 15 ans a stagné, et même baissé dans les communes très peu denses. En revanche, elle a augmenté dans les communes rurales périphériques où la part des moins de 15 ans est la plus élevée de l'ensemble des types de territoire et les milieux sociaux des parents y sont plus favorables à la réussite.

Une majorité des élèves en milieu urbain dense ou très dense

Les communes urbaines denses ou très denses regroupent 63 % des écoliers et collégiens, les communes urbaines peu denses 8 % et les petites villes et les bourgs 9 %. Plus des trois-quarts des écoliers et collégiens vivent dans des zones urbaines denses ou très denses dans les départements franciliens, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Nord et le Rhône •**fiche 1.3**. Les DROM, à l'exception de la Guyane, sont dans une situation similaire, mais les communes sont beaucoup plus étendues et hétérogènes.

Certaines difficultés sociales peuvent être plus fréquentes dans les territoires les plus urbains, comme le surpeuplement des logements •**fiche 4**. La densité de population, l'hétérogénéité des milieux sociaux et les stratégies des familles sur le choix de l'établissement impliquent notamment une ségrégation socio-économique entre quartiers, mais aussi entre établissements scolaires, avec des profils d'enseignants très variés.

La part des enfants de moins de 15 ans est faible dans les bourgs et les petites villes en 2017 et forte dans les communes urbaines périphériques peu denses. Depuis 2007, cette population a régressé dans les bourgs et petites villes, mais augmenté dans les grandes villes et leurs zones périphériques, rurales ou urbaines.

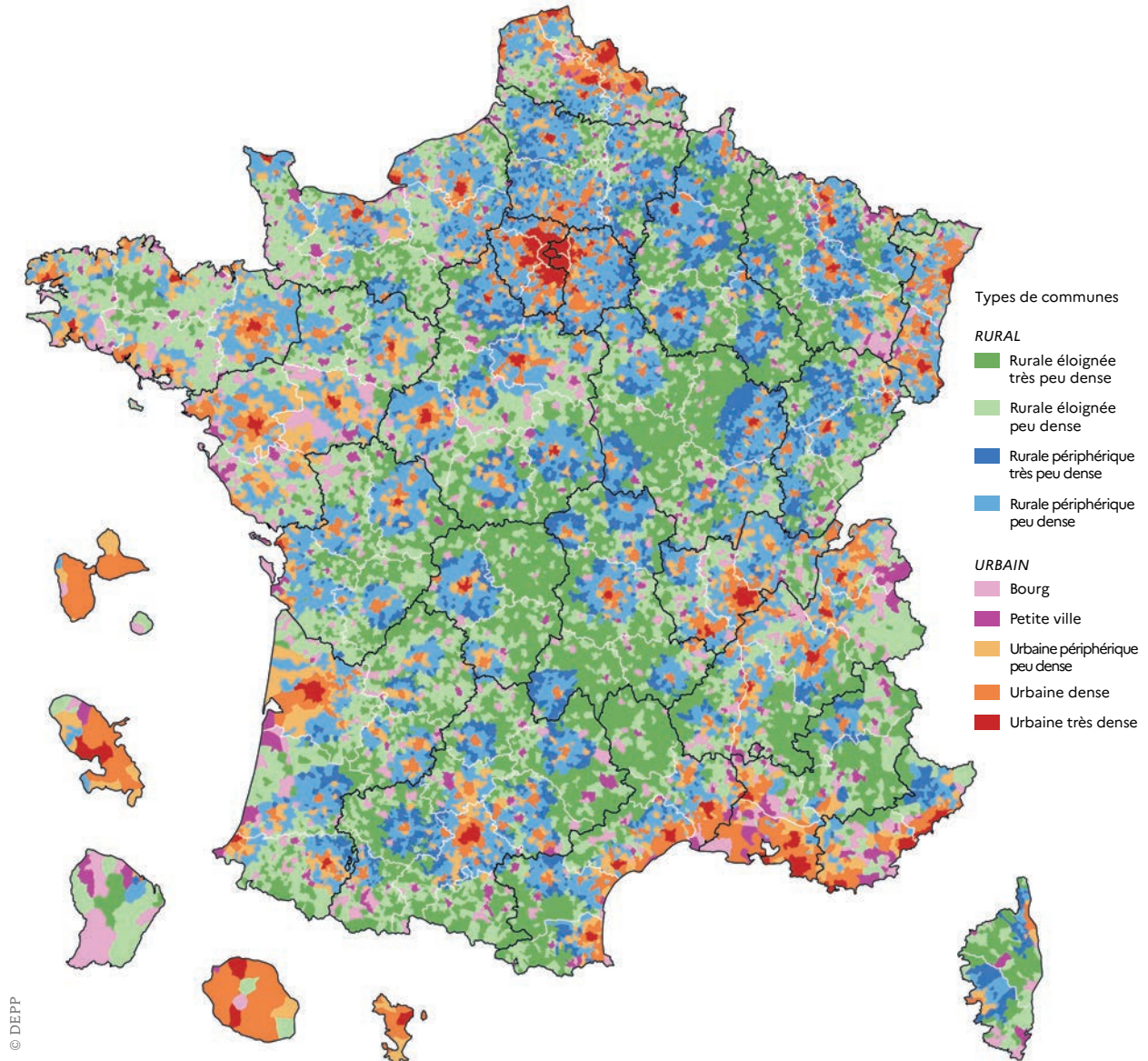
POUR EN SAVOIR PLUS

DEPP-MENJS, 2021, Les territoires de l'éducation : des approches nouvelles, des enjeux renouvelés, *Éducation & formations*, n° 102, Paris.

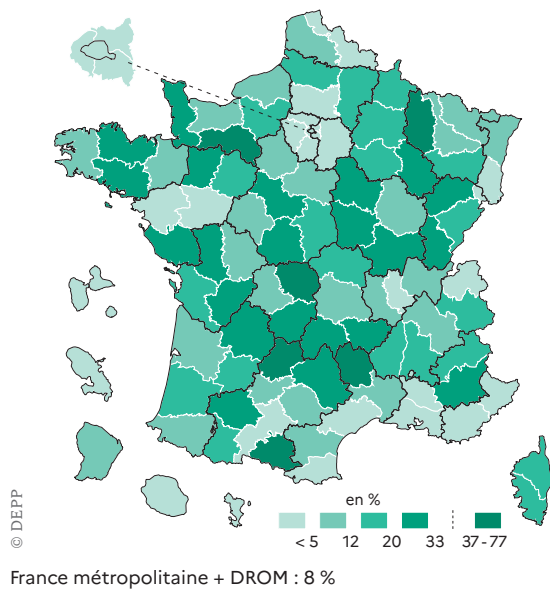
Duquet-Métayer C., Monso O., 2019, « Une typologie des communes pour décrire le système éducatif », *Note d'Information*, n° 19.35, DEPP-MENJ.

MÉTHODOLOGIE **p. 100**

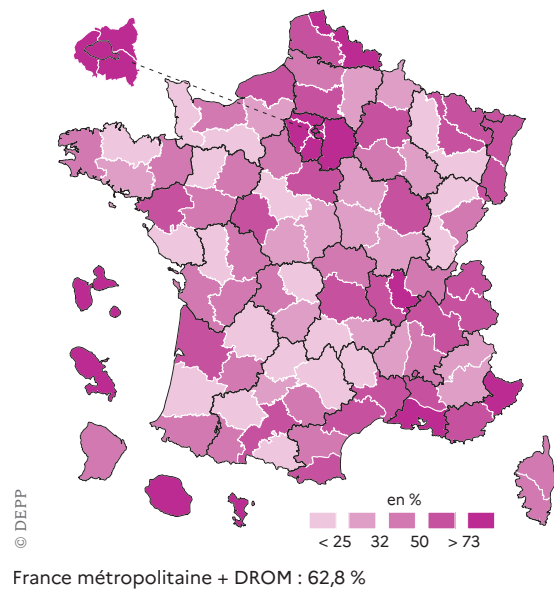
1.1 Typologie des communes rurales et urbaines
Janvier 2020



1.2 Part des écoliers et collégiens vivant dans des communes rurales éloignées peu denses ou très peu denses - Rentrée 2020



1.3 Part des écoliers et collégiens vivant dans des communes urbaines denses ou très denses - Rentrée 2020



Source : DEPP-MENJS, base Diapre et Système d'information Scolarité, rentrée 2020